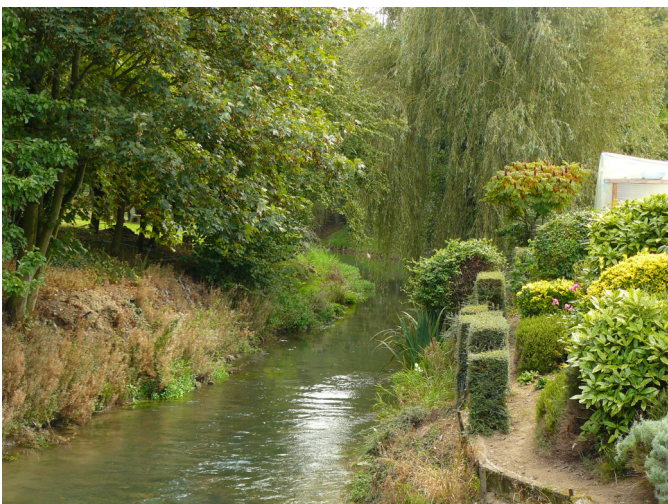


La Vie Amplifier

N°50

1^{er} semestre 2022



Le Mot du Maire

Le sujet Covid s'est un peu estompé durant ce premier semestre, cela ne veut pas dire qu'il a disparu. Il va falloir vivre avec. Nous avons désormais la possibilité de pouvoir à nouveau nous réunir, et c'est une sacrée chance.

C'est ce que nous avons fait le 1^{er} avril dernier en inaugurant le terrain de jeux pour remercier les co-financeurs de l'opération : Etat, Département et Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

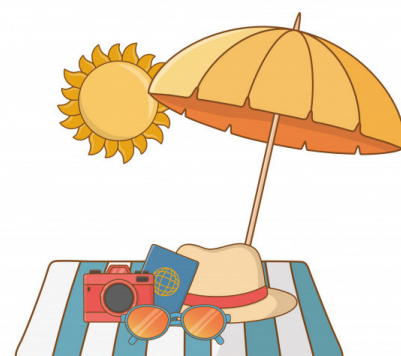
C'est à cette occasion que j'ai eu l'honneur de remettre la distinction de « Maire honoraire » décernée par le Préfet du Pas de Calais à Thierry FRANCOIS dont la volonté et l'opiniâtreté ont vu leur aboutissement dans la réalisation de cette aire de jeux pour les enfants du village.

Les activités du Comité d'Animation se renforcent encore cette année.

La Kermesse des Ecoles s'est déroulée cette année à Amplier sous un beau soleil ce samedi 2 juillet, les élèves des 4 écoles du RPI ont chanté et dansé devant leurs parents et familles réunis dans la cour de l'école.

L'actualité mondiale n'est pas totalement joyeuse et festive, la guerre en Ukraine nous bouleverse tous. C'est pour aider les Ukrainiens qu'un grand nombre d'entre vous a fait preuve de générosité à travers vos dons : environ 8 m3 de divers vêtements et produits de première nécessité ont été emmenés par la Protection Civile. Que tous les donateurs en soient remerciés.

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous ; prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous entourent.



Vie pratique

Horaires de mairie et de permanences :

Mardi, de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

(permanence des Adjoints, de 18h à 19h)

Jeudi, de 17h30 à 19h

(permanence du Maire, de 18h à 19h)

Coordonnées du Maire : Hubert Tassencourt 06.73.58.96.58

Coordonnées des adjoints :

Chantal de Lamarlière : 03.21.48.50.74 Didier Verrièle : 03.22.32.96.93

Coordonnées de la Mairie : 03.21.48.50.43 mairieamplier62760@gmail.com

Le site internet de la Commune sera mis en ligne début juillet (amplier.fr)



Fermeture pour les congés d'été, **du mardi 16 août au jeudi 1^{er} septembre 2022 inclus**

Les permanences seront toutefois assurées par les élus le jeudi, de 18h à 19h.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à tous.

RATICIDE

Pour éviter la prolifération de rats dans notre Commune, la Municipalité met du raticide, à disposition des administrés.

Retrait en Mairie



Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à venir se présenter en Mairie.

Boîte à livres

Des étagères ont été installées en mairie, sur lesquelles sont mis à votre disposition des livres adultes ou enfants.

Le principe ? Chacun peut déposer ou emprunter/prendre un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Si vous avez des livres à proposer, vous pouvez les déposer en Mairie.
Merci à toutes les personnes qui ont déjà déposé des ouvrages !



Cartes d'identité et passeports

Les Mairies ne gèrent plus les demandes depuis 2017. Il vous appartient désormais de vous rendre en Mairie équipée de station biométrique (Doullens pour Amplier).

Il est impératif de prendre rendez-vous au : 03-22-32-42-46 (Hôtel de police)

Recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se présenter, **personnellement en Mairie dans les 3 mois suivant ses 16 ans**, pour se faire recenser, muni des pièces suivantes : carte d'identité, justificatif de domicile et livret de famille. Une attestation de recensement lui sera alors remise, dont il aura besoin pour le passage d'examens, de concours ou du permis de conduire.



Dans notre Commune

Fleurissement du village

La commission est composée de : Hubert Tassencourt, Christine Balanzat, Mickael Bacquet, Michel Operlé et Chantal de Lamarlière

Nous réfléchissons à adapter les parterres et le fleurissement aux recommandations environnementales du Département. Nous nous réunirons prochainement avec Jean pour faire le tour des massifs existants et envisager les modifications à apporter l'an prochain.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sur cette commission peuvent se faire connaître en mairie. Nous remercions toutes les personnes qui fleurissent leurs maisons et embellissent ainsi notre village.



Concours des Maisons Fleuries 2022

Le jury passera courant juillet dans le village. Les récompenses devront être retirées chez Vasseur à Doullens, sous forme de bon d'achat. 3 catégories sont récompensées chaque année : « Façades », « Petit Terrain » et « Grand Terrain ».

Etat Civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents de Louis-Charles CUVILLIER, le 24 avril 2022, chez Cécile DELEU et Lucien CUVILLIER, au 13 Grand Rue, à Petit Amplier

Aide aux premiers secours



Un défibrillateur a été installé dans la cour de la Mairie, le 8 juin 2021.

Suite aux contraintes liées aux conditions sanitaires nous avons reporté le projet d'initiation à l'utilisation du défibrillateur.

Grégory François, pompier professionnel, propose d'initier les volontaires à l'utilisation du défibrillateur et à expérimenter le massage cardiaque sur mannequin. Il sera secondé par Chantal. Cette formation se déroulera en septembre ou octobre sur un temps court (1 heure) en petit groupe à la salle communale.

N'hésitez pas à vous inscrire, dès à présent, en mairie.

Assainissement collectif Petit Amplier

L'enquête publique pour les travaux de modification du zonage d'assainissement de Petit Amplier (passage en assainissement collectif) est en cours. Le dossier est consultable en Mairie, jusqu'au jeudi 21 juillet 2022 inclus, et les remarques peuvent être déposées sur l'adresse enquetenzonageassainissement@campagnesartois.fr

Les travaux sont prévus pour le dernier trimestre 2022.



LIVRES DE PRIX

Les enfants domiciliés à Amplier sont invités à venir retirer leur livre de prix en Mairie, aux heures d'ouverture.

Bonnes vacances !



La déchetterie de Doullens

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09):

Lundi: 9h - 12h et 13h - 18h

Mardi: 13h - 18h

Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h - 18h

Samedi: 9h – 18h

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03):

Lundi: 9h - 12h et 13h - 17h

Mardi: 13h - 17h

Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h

Samedi: 10h - 17h

ZONE DÉCHETS VERTS

L'accès à la zone sera autorisé, en présence de Jean, notre employé communal, les **mardi et jeudi, de 16h à 16h30**



FACTURES EAU

Le SIAEP a reçu plusieurs appels ce jour pour des factures reçues en double, voir en triple ou plus.

Pour rappel les éditions et les envois sont gérés par la plateforme de Limoges. Nous avons eu confirmation d'un problème informatique sur cette application ce qui a occasionné les éditions multiples.

Aussi, le SIAEP Informe les abonnés que la facture est bien enregistrée une seule fois : les abonnés peuvent jeter les exemplaires supplémentaires.

PÊCHE : le mot du Président de la société

L'ouverture de pêche s'est effectuée le samedi 12 mars ...Déjà 6 rempoissonnements ont eu lieu pour le bonheur des pêcheurs... Encore 2 rempoissonnements en juillet et août... et on reparlera de la chasse...

La fête de la pêche a eu lieu au marais communal de Sarton le dimanche 5 juin... Pluie le matin jusqu'à 11h30 et soleil le reste de la journée... les participants, peu nombreux, ont pu passer une bonne journée et la convivialité était de mise... le seul regret le peu de monde des 3 communes... Tant de travail pour si peu de monde... Malheureusement nous constatons que le bénévolat n'est pas fort récompensé...



La fermeture de la pêche se fera le dimanche 18 septembre... En attendant, bonne pêche à nos pêcheurs...

Le mot du Comité d'animation

Assemblée générale du comité le 28 juin 2022

Renouvellement du Bureau : Présidente : Elise Viard

Vice-président : Mickaël Bacquet - Trésorier : Hubert Tassencourt - Secrétaire : Chantal de Lamarlière

Dominique Ryckewaert reste membre, nous la remercions vivement pour son engagement en tant que secrétaire.

Au programme pour 2022 : 13 et 14 juillet, réderie le 11 septembre, repas du 11 novembre et Noël.

Nous avons commencé à évoquer les futurs évènements de 2023 ...

Vos idées et votre participation (même ponctuelle) seront toujours bienvenues !

Bel été à tous et prenez soin de vous .

Notre cadre de vie

Inauguration du terrain - Honorariat

Après plusieurs reports dus à la crise sanitaire l'aire de jeux a pu être inaugurée le 1^{er} avril dernier en présence de nombreux habitants et des représentants du Département et de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, co-financeurs du projet, des élus des communes environnantes.



Après les traditionnels discours et la remise de la distinction de « Maire honoraire » à Thierry Francois, la cérémonie s'est poursuivie autour d'un buffet et du traditionnel verre de l'amitié.

Rappel des bonnes pratiques sur le terrain : la pratique du vélo et les jeux de balles y sont interdits (ils peuvent se faire sur la place Jules Lefebvre). Les animaux ne sont pas admis même tenus en laisse pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Merci de respecter les jeux et le mobilier en place.

Divagation des chiens



Il est demandé et c'est d'ailleurs une obligation légale, aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer pour la protection de la faune sauvage et du bétail en pâture. Un chien est en divagation s'il n'est plus sous la surveillance et le contrôle de son maître. En effet, l'an dernier à plusieurs reprises et cette année encore, des vaches et génisses pâturent tranquillement ont été affolées par un ou plusieurs chiens et se sont échappées dans les champs alentours en traversant les routes. Merci pour la tranquillité des bêtes et de leurs éleveurs.

OPERATION HAUTS DE FRANCE PROPRES

Le 19 mars dernier, une quinzaine de volontaires dont trois enfants se sont déployés sur les routes et chemins du village pour ramasser les déchets dispersés dans la nature. En une heure et demi, ce sont environ 2 m³ soit 500 kg de déchets divers qui ont été collectés et apportés à la déchetterie de Pas En Artois ainsi qu'une centaine de canettes et bouteilles de verre qui ont été déposées dans les conteneurs à verre. Une collation a terminé cette matinée.

Malgré le fait que l'an dernier l'opération n'a pu avoir lieu à cause du Covid, on a ramassé moins de déchets que les années précédentes. Est-ce un signe ?



VIGILANCE SECURITE INFO GENDARMERIE

La Gendarmerie de Pas-en-Artois communique :

Si vous constatez des allées et venues anormales ou qui vous paraissent louches, n'hésitez pas, faites le 17.

Notez le numéro d'immatriculation du véhicule, sa marque, sa couleur et son modèle ainsi que le signalement du ou des individus.

Taille des haies

Afin d'éviter les accidents et par souci d'esthétique, les haies doivent être entretenues. Elles peuvent également toucher des fils conducteurs aériens ou masquer des panneaux de signalisation routière.

Dans tous les cas, **la responsabilité des particuliers est engagée en cas d'accident**. Par ailleurs, la haie constitue un lieu de vie essentiel à la biodiversité.



Dans mon village

- J'évite d'utiliser outils motorisés et tondeuse, le dimanche après 12h
- Je respecte mon voisinage
- J'essaie de limiter les aboiements des chiens
- Je contribue à la propreté
- J'évite de laisser mes poubelles vides sur la voie publique



A vos agendas !

Fête du 13 juillet 2022

Retraite aux flambeaux, friterie, feu d'artifice, bal populaire

Cérémonie du 14 juillet

Rassemblement à la Mairie à 13h, dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Rèderie du dimanche 11 septembre 2022

7h -17h, rue Jules Lefebvre



Les Campagnes de l'Artois à votre service

Siège communautaire : 1050 avenue François Mitterrand 62810 AVESNES LE COMTE

03/21/220/200

Horaires : 9h-12h30

14h-17h

Nous vous invitons à consulter le nouveau site : <https://campagnesartois.fr/>

- **Les centres de loisirs** fonctionneront cet été (site le plus proche : Orville), **du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022**

Les horaires du centre : 9h30-12h 14h-17h Garderie gratuite : 7h30-9h30 17h-18h30

Cantine : 4€ le repas, inscriptions à la semaine

- La 2ème édition du **Trail de la Kilienne** aura lieu le samedi 17 septembre 2022 à Pas-en-Artois. Inscriptions en ligne.
- La **Fête du Sport** aura lieu le dimanche 4 septembre 2022, à Aubigny-en-Artois.

- **MAISON FRANCE SERVICES**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services et notre conseiller numérique vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, la France services des Campagnes de l'Artois vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Circuit d'itinérance

LUNDI	Maison du Développement Economique – ZA Ecopolis à Tincques	9h – 12h30	13h30 – 17h
MARDI ET MERCREDI	Hôtel Communautaire à Avesnes-le-Comte	9h – 12h30	14h – 17h
JEUDI	Mairie de Pas-en-Artois	9h – 12h30	14h – 16h30
VENDREDI	Mairie de Berles-au-Bois	9h – 12h	

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 06 71 02 70 36 ou au 06 47 23 02 71 ou par courriel : franceservices@campagnesartois.fr



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel à qui vous pouvez avoir recours en cas de désaccord avec une personne :

Différend de mitoyenneté, servitudes, plantations...

Problème locatif : dépôt de garantie, réparations locatives, loyers impayés...

Querelle de voisinage : nuisances sonores, odeurs, fumées, animaux, incivilités...

Problème d'assurance ou de malfaçon, services (téléphonie, internet, énergie...)

Difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent

Contestation de facture

Il tient une permanence à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois les 2nd et 4^{ème} mercredi du mois à partir de 14h00 ; adressez-vous au guichet France Services.

Mr Olivier WANDELS, Conciliateur de Justice, France Services, Tél : 07 66 78 86 30, email : olivier.wandels@conciliateurdejustice.fr

SAPEUR – POMPIER VOLONTAIRE

POURQUOI PAS VOUS ?

Vous voulez vous engager au quotidien au service de vos concitoyens, en parallèle de vos études ou de votre métier ? Formé(e) et entraîné(e), vous développerez vos sens des responsabilités et du travail en équipe et vivrez une expérience riche et motivante !

Les conditions : être âgé(e) de 18 ans minimum, jouir de ses droits civiques, remplir les conditions d'aptitude médicale et physique et être à jour de ses vaccins

ENGAGEZ-VOUS au Centre d'Incendie et de secours de Pas En Artois : 03 91 19 04 40

